

## **Pétition « Pour le maintien du Bureau du Jazz à Radio France ».**

### **Contacts :**

• Guillaume DE CHASSY, musicien initiateur de la pétition.

[guillaume.dechassy@wanadoo.fr](mailto:guillaume.dechassy@wanadoo.fr)

Tel. 06 14 34 88 90

• Martine PALMÉ - Initiales

[initiales@martinepalme.com](mailto:initiales@martinepalme.com)

Tel. 01 42 55 61 16 / 06 80 58 01 27

• Aurélie FOUCHER - Grands Formats

[aurelie@grandsformats.com](mailto:aurelie@grandsformats.com)

Tél. 01 40 26 31 36 / 06 12 99 47 65

Paris, le 7 avril 2015

Madame Fleur PELLERIN

Ministère de la Culture et de la Communication

3 rue de Valois

75001 PARIS

### ***Objet : Le Bureau du Jazz à Radio France, France Musique.***

Madame la Ministre,

Notre comité est à l'initiative de la pétition "Pour le maintien du Bureau du Jazz à Radio France", qui a réuni à ce jour plus de 7.000 signatures en France et à l'étranger.

Dès juillet dernier, en apprenant que la mission de Xavier Prévost qui en avait la responsabilité depuis 1997 ne serait pas reconduite, nous avons fait part au Ministère de la Culture et aux directions concernées à Radio France de notre inquiétude sur le devenir de ce Bureau, et sur la réduction de la place réservée au jazz sur France Musique, qui en est le partenaire historique privilégié.

Malgré les avancées depuis l'été, les dernières nouvelles qui nous parviennent sont pour le moins alarmantes, et sauf accord cohérent sur un budget de production, il n'y aura pas de saison jazz à Radio France en 2015/2016 sous la responsabilité d'Arnaud Merlin (voir en annexe mise à jour Bureau du Jazz).

Outre l'avenir de ce Bureau pour lequel nous sommes mobilisés depuis neuf mois, les réformes de France Musique envisagées par Mathieu Gallet n'apaisent pas l'inquiétude générale, bien au delà du seul monde du jazz.

Diverses hypothèses ont circulé, de la suppression de France Musique à la création d'une web radio jazz en passant par un modèle de type Radio Classique, privilégiant sur les ondes hertziennes le "grand répertoire", les autres musiques évoluant vers des supports numériques - avec les effets prévisibles, notamment en termes de visibilité ou de fragilisation des droits des musiciens en cas de prééminence sur le web.

L'engagement du service public radiophonique est vital pour l'exposition du jazz et des musiques de création en France et à l'étranger. Nous ne pouvons imaginer que des dispositifs qui reléguent à la marge certaines esthétiques aient l'aval du Ministère de la Culture, dont, par ailleurs, nous connaissons l'engagement en faveur de ces musiques.

Les missions du service public en termes d'exigence culturelle, de création, de diffusion et d'éducation nous semblent ici à divers titres remises en cause. L'approche économique et les critères de rentabilité ne sauraient dans ce contexte être les seuls pris en considération, eu égard au talent des artistes et des producteurs qui savent faire partager largement leurs savoirs et leur passions, et participent au quotidien à la qualité de la vie de chacun.

Aussi indispensable à l'ensemble du monde musical qu'aux auditeurs, France Musique représente pour tous un espace rare de connaissance, de découverte et de plaisir, et il est essentiel de préserver son identité forte, dans l'intérêt des musiques savantes et de la vitalité de la création.

Les incertitudes actuelles ravivent encore nos principales interrogations depuis l'été dernier :

- La réputation internationale du Bureau du Jazz participe autant à l'image de marque de Radio France qu'à celle des nombreux talents qu'elle met en lumière. Pourquoi remettre en cause aujourd'hui l'impact éminemment positif de cet outil, qui, pour un coût tout à fait modeste, a largement fait ses preuves depuis plus de cinquante ans ?

- Notre secteur étant, comme tant d'autres, largement fragilisé, quelles perspectives pour le jazz si son exposition est subordonnée aux aléas des changements de direction à Radio France et à la restructuration des chaînes, sans concertation préalable avec les tutelles, qui en mesurent pleinement l'importance pour tous les acteurs concernés et pour les auditeurs ?

- L'intérêt général dans le cadre du service public ne serait-il pas de reconsidérer les moyens de pérenniser ce dispositif, en continuité avec la politique d'accompagnement de la filière du jazz menée par le Ministère de la Culture, par exemple sous une forme spécifique de conventionnement renouvelable ? Malgré la précarité statutaire des producteurs en CDD, ceci permettrait de préserver la cohérence *production/diffusion* du Bureau du Jazz, et l'esprit d'exigence artistique et de diversité qui ont fait son succès.

Comme les producteurs, nous échangeons régulièrement avec nos interlocuteurs habituels au Ministère, Michel Orier, Eric Denut et André Cayot, qui suivent avec attention l'évolution de la situation. Mais dans cette période de crise, déterminante pour les grandes orientations de la radio de demain, vous comprendrez que nous attendons de votre part un signe fort.

Nous restons à votre disposition pour vous rencontrer, et vous remercions par avance de votre réponse sur ces questions du devenir du Bureau du Jazz, de France Musique, et de la place du jazz sur les antennes de Radio France. Comme ces décisions fondamentales, la politique de votre Ministère en faveur du jazz est capitale pour l'avenir de nos musiques.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, nos salutations les plus respectueuses.

Guillaume DE CHASSY



**P.S.** Publié dans Le Monde daté du 8 avril, juste après la rédaction de cette lettre, le *Projet stratégique de Radio France* nous rassure au moins sur le fait que la disparition de France Musique n'est plus à l'ordre du jour. Nous notons que "France Musique, chaîne des musiques classiques, verra sa ligne éditoriale refondée afin de toucher un public plus large : une offre recentrée sur la musique classique et le jazz, une grille plus musicale et une politique de captations plus ciblée, mobilisant davantage les échanges européens de programme". Le détail de la ligne éditoriale, des moyens et des contenus, déterminants, reste à préciser. Avec une offre "recentrée sur la musique classique et le jazz", le Bureau du Jazz y trouvera-t'il sa place ? La trentaine de groupes qu'Arnaud Merlin a prévu de programmer sont, comme lui, depuis des semaines, en attente au plus vite d'une réponse positive !

#### **Pétition « Pour le maintien du Bureau du Jazz à Radio France ».**

**Comité d'honneur** : Martial Solal et Francis Marmande.

**Musiciens membres du comité** : Olivier Benoit, Patrice Caratini, Jean-Paul Celea, Laurent Cugny, Guillaume de Chassy, Pierre de Bethmann, Riccardo Del Fra, Thomas de Pourquery, Benoit Delbecq, Marc Ducret, Eric Echampard, Andy Emler, Daniel Humair, Didier Levallet, Frédéric Maurin, Émile Parisien, Vincent Peirani, Dominique Pifarély, Jean-Charles Richard, Claude Tchamitchian, Henri Texier, Franck Tortiller.

**Membres actifs** : Aurélie Foucher, Marie-Claude Nouy, Martine Palmé, Thierry Virolle.

#### **Annexes :**

- Mise à jour Bureau du Jazz.
- Compte-rendu du rendez-vous du 6 novembre avec Jean-Pierre Rousseau et Marie-Pierre de Surville.
- Dossier de synthèse de la pétition.

#### **Copie à :**

- Ministère de la Culture : Fabrice Bakhouche, Laurent Dreano, Haude Hellio - DGCA : Michel Orier, Eric Denut, André Cayot - DGMIC : Laurence Franceschini
- Radio France : Mathieu Gallet, Frédéric Schlesinger, Bérénice Ravache, Jean-Pierre Rousseau, Marie-Pierre de Surville.
- CSA : Olivier Schrameck.